



200 collègues devant le rectorat de Nice pour rendre hommage à Christine Renon



Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)

Lettre du SNUipp-FSU n°15

Sommaire : Hommage, PIAL, Promotions, Journée mondiale contre la misère



Un hommage sobre et poignant en direction de Christine Renon qui a mis à ses jours sur son lieu de travail.

Dans les médias :

<https://www.francebleu.fr/emissions/grille-programmes/azur>

Rubrique grand témoin à 8h20

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/jt-1920-cote-d-azur>

A partir de 10 minutes et 24 secondes



Elle s'appelait Christine Renon

L'ensemble des syndicats de l'éducation FSU, Unsa, CFDT, CGT, Sud ont interpellé le ministre **jeudi**, jour des obsèques de Christine Renon, directrice d'école qui a mis fin à ses jours, dans une déclaration commune demandant des mesures urgentes pour améliorer les conditions de travail des enseignantes et enseignants.

Lire le communiqué unitaire ici

Rassemblements dans toute la France jeudi

Voir le diaporama ici



Groupe de travail Ecole Inclusive - Mise en place des PIAL -

- ▶ Il s'est tenu le 26 septembre à l'IA, suite à une demande formulée par le SNUipp-FSU à l'occasion de notre audience de rentrée auprès de l'IA.
- ▶ Cela en lien avec la publication de la circulaire sur l'école inclusive parue au BO du 6 juin 2019.
- ▶ Ce BO prévoit notamment la création de Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés qui est une nouvelle forme d'organisation dont l'objectif est de coordonner les moyens d'accompagnement humain, de formation et d'adaptation, en fonction des besoins des élèves en situation de handicap. Dans ce cadre, l'accompagnement humain mutualisé est désormais le principe.
- ▶ **LIRE le COMPTE-RENDU qui aborde les questions côté enseignants mais aussi côté AESH**

Il est ici



PROMOTIONS à l'ancienneté

Le SNUipp-FSU avait interrogé l'IA sur les délais de traitement des opérations concernant l'avancement automatique des collègues. Et ce afin que l'effet financier des promotions soit effectif le plus rapidement possible.

Les collègues concernés ont du recevoir un mail des services: les effets financiers des changements d'échelon automatiques interviendront **sur la paie de novembre avec effet rétroactif**.

Pour les promotions à l'ancienneté plus tardives (par exemple à compter du 1er/02/2020), l'effet financier sera bien sûr effectif à compter de la date de la promotion.



17 octobre : Journée mondiale du refus de la misère 2019 « ENGAGEZ-VOUS POUR MES DROITS ! »

Cette journée du 17 octobre est officiellement instituée par les Nations Unies depuis 1992. Elle poursuit trois objectifs :

- Donner la parole aux plus pauvres pour qu'ils et elles témoignent de la situation indigne qui leur est faite ;
- Mobiliser citoyen·nes et pouvoirs publics ;
- Constituer un point d'appui dans le cadre de la lutte contre la misère.

Cette année, qui célèbrera en novembre les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le thème retenu est «agir ensemble pour donner aux enfants, à leurs familles et à la société les moyens de mettre fin à la pauvreté ».

C'est pourquoi le SNUipp-FSU, partenaire d'ATD Quart Monde, appelle les collègues à participer aux initiatives organisée-es par ATD Quart Monde (dont le SNUipp-FSU est partenaire) à Paris comme en régions.

Dans ce contexte (Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté le 17 octobre et 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant le 20 novembre), un collectif d'organisations (dont ATD Quart Monde, le SNUipp et la FSU) a élaboré et mis en ligne un **kit pédagogique** qui permet d'aborder avec les enfants de 6 à 13 ans la problématique des droits de l'enfant. Certaines activités peuvent être adaptées pour la maternelle.

Vous pouvez télécharger ce dossier à l'adresse suivante :

https://www.snuipp.fr/system/resources/W1siZiIsIjIwMTkvMDYvMjgvZ21udXdvNmhwX1RhG9yaV9kcm9pdHNfZGVfbGVuZmFudEJELnBkZiJdXQ/Tapori_droits_de_lenfantBD.pdf

Les 32 pages de ce kit regroupent des informations claires, des jeux, des puzzles et toutes sortes d'activités (atelier d'écriture poétique, rédaction d'une lettre au Président de la république ...) Des outils utilisables tout au long de l'année.

ATD souhaite avoir des retours sur l'utilisation de ce kit.

Voici ci-dessous quelques questions

Avez-vous utilisé le kit ?

Quel niveau de classe ?

Globalement, avez-vous trouvé le kit adapté ?

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un commentaire général sur le kit :

Les retours sont à envoyer à dli@snuipp.fr

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un commentaire général sur le kit :

Les retours sont à envoyer à dli@snuipp.fr



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'AGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

